

COMPTABILITÉ

Entraînement ciblé — Facturation et opérations courantes

Cas adapté du sujet officiel du DCG, UE9 « Comptabilité », session 2025 (SARL HOME MUSIC) — dossier extrait pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 45 minutes

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Aucun matériel n'est autorisé : l'usage d'une calculatrice est interdit et constituerait une fraude (conformément au sujet d'origine).

**Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée.**

Notions et thématiques abordées

- Réductions commerciales et financières : remise, rabais, ristourne, escompte.
- Emballages consignés et cession définitive d'un emballage.
- Acompte client et exigibilité de la TVA sur avances.
- Prestations de services : exigibilité de la TVA en l'absence d'option pour les débits.
- Opérations en devises et écart de change réalisé.

Contexte

La SARL HOME MUSIC, basée à Niort (Nouvelle-Aquitaine), vend des instruments de musique achetés en France et à l'étranger, et propose des prestations de sonorisation événementielle (festivals, mariages, etc.). L'entreprise emploie six salariés.

Informations générales :

- Taux de TVA applicable : 20 % sur l'ensemble des activités.
- Exercice comptable = année civile.
- HOME MUSIC n'a pas opté pour la TVA sur les débits pour ses prestations de services.
- Les numéros d'identification intracommunautaires sont toujours communiqués lors des échanges commerciaux.
- Les frais accessoires liés aux achats sont enregistrés dans les comptes de charges par nature (et non incorporés au prix d'achat).

Opérations du mois de novembre N

Le 2 novembre N : achat auprès du fournisseur ALGAM de divers matériels de musique destinés à la revente (3 guitares acoustiques et 3 amplis). Montant brut 5 000 € HT, escompte de 2 % accordé sur la facture et

calculé sur le montant brut HT. Frais de transport de 150 € HT. Facture n° A35468. Paiement au comptant par virement (avis de débit n° AVD74255).

Le 8 novembre N : vente d'un violon à un particulier, M. MONGE, pour 1 000 € HT. L'instrument est protégé dans une coque rigide consignée 120 € (consignation non soumise à TVA). Facture n° VM24041. Paiement à échéance au 15 décembre N.

Le 12 novembre N : facture du fournisseur allemand KONN pour l'achat d'instruments à vent, 16 000 € HT. Facture n° A42387. Paiement à échéance au 30 décembre N.

Le 18 novembre N : acompte reçu de 3 600 € TTC (avis de crédit n° AVC32694) du client MUSICALINE pour une commande de 5 trompettes d'étude, livraison estimée fin décembre.

Le 20 novembre N : facture n° VS24046 pour une prestation de sonorisation au festival Océan Fest à Biarritz. Montant brut 3 000 € HT, remise 10 %, règlement attendu sous quinzaine.

Le 22 novembre N : avis de crédit n° AVC32695 de 134 € relatif aux revenus des actions « Alpha Invest » (placement d'un excédent de trésorerie à court terme), comprenant des dividendes de 140 € et une commission bancaire de 5 € HT (soumise à TVA).

Le 25 novembre N : M. MONGE souhaite conserver la coque rigide du violon acquis le 8 novembre. HOME MUSIC facture la coque au prix de consignation, soit 120 € TTC. Facture n° VM240454.

Le 28 novembre N : règlement au fournisseur mexicain MELODIA DEL SOL (avis de débit n° AVD74256) : 10 000 MXN, taux de change du jour 1 EUR = 20 MXN. Cet achat de maracas mexicaines est l'unique achat fait avec ce fournisseur ; l'extrait de balance auxiliaire fournisseur au 27 novembre N fait apparaître un solde créditeur de 450 €.

Le 29 novembre N : facture d'avoir n° AVN56 du fournisseur ALGAM accordant un rabais de 200 € HT en raison d'un retard de livraison de plus de 10 jours sur les instruments facturés le 2 novembre.

Le 30 novembre N : virement reçu de Océan Fest (avis de crédit n° AVC32696) en règlement de la facture n° VS24046 du 20 novembre N.

Travail à faire

1. Définir la réduction accordée dans l'opération du 29 novembre et citer les autres réductions qui peuvent figurer sur une facture.
2. Évaluer et comptabiliser les opérations du mois de novembre N ci-dessus.

Conseil : traitez chaque opération dans l'ordre chronologique, sur une feuille de brouillon type journal (date / n° de compte / libellé / débit / crédit), avant de consulter le corrigé.

NB : cet entraînement est également réalisable via notre outil d'exercice « Ateliers écritures »